

RESOLUTION FINALE

La Commission Egalité des Genres a présenté son bilan annuel et les projections pour l'année à venir avec la validation de l'ensemble des participants et participantes.

Les principales orientations fixées au lendemain de l'échange pair-à-pair dédié à la question du genre dans les politiques internes des médias du sud de la Méditerranée - dans le cadre du projet UE MedMedia - ont été respectées, la principale étant de maintenir le cap sur la généralisation des bonnes pratiques. De plus, veiller à la représentation féminine dans le contenu des programmes, encadrer des formations ciblant la question du genre, créer des répertoires de femmes expertes sont autant de pistes qui ont été exploitées.

De son côté, la COPEAM a continué sa stratégie mettant en place plusieurs activités :

1. Formation

En janvier 2017 en Algérie (Alger et Tipaza), des journalistes de la radio et de la télévision publiques algériennes et de l'APS ont participé à un atelier de formation/production interdisciplinaire et multimédia dédié à l'entrepreneuriat féminin. L'encadrement a été assuré par des experts média dans différents horizons (économie, égalité des genres et journalisme) et l'opération a été sanctionnée par la production de contenus et par une brochure récapitulative disponible sur le site de la COPEAM

<http://www.copeam.org/fr/activities/the-training-project-in-algeria-media-in-favour-of-female-entrepreneurs-just-came-to-a-close/>

Proposition : à la lumière de cette expérience de succès, le propos est de mettre en place et reproduire la même opération avec d'autres membres de la COPEAM (l'Égypte, le Maroc et la Tunisie ont déjà exprimé leur intérêt), s'appuyant toujours sur des sources de financement nationales et/ou internationales.

2. Projets financés par l'UE

AGEMI (Promouvoir l'égalité des genres dans les industries des médias) est un projet qui cible les étudiants en communication et les professionnels des médias afin de sensibiliser les futures générations de journalistes sur l'égalité entre les genres.

SMED Wia vise à promouvoir le rôle des femmes dans le secteur cinématographique et audiovisuel du Sud de la Méditerranée, avec l'objectif de réduire les stéréotypes et la sous-représentation des femmes dans le secteur, à l'écran et dans les professions liées à la production, s'appuyant sur des activités de recherche, de formation et de plaidoyer auprès de la société civile et des institutions.

Proposition : la possible implication et/ou contribution d'autres acteurs du réseau COPEAM a été envisagée, notamment en matière de partage de bonnes pratiques.

3. Bonnes pratiques

- En janvier 2017, la SNRT (Maroc) a adopté une Charte de Parité portant sur la gestion des ressources humaines ainsi que sur la production et la diffusion de programmes. Un comité de parité et de veille a été aussi constitué pour la mise en œuvre d'un plan d'action global sur l'égalité des genres.

- En mai 2016, Soread-2M (Maroc) a lancé la plateforme expertes.ma, un répertoire dédié aux expertes marocaines dans plusieurs domaines et destiné aux journalistes et aux professionnels des médias afin d'augmenter la présence des femmes sur la scène médiatique.

- La Radio Tunisienne a inscrit le principe de l'égalité des genres dans sa Charte déontologique et éditoriale et a mis en place un réseau de coordination chargé de ce dossier.

4. Synergies avec d'autres commissions

Nous avons constaté que la meilleure façon de sensibiliser sur les questions liées à l'égalité des genres est la formation et que le journalisme tend vers un métier multimédia. Par conséquent, il est impératif qu'à l'avenir, les commissions de la COPEAM, notamment les Commissions Formation, Patrimoine Audiovisuel et Radio travaillent de manière transversale avec la Commission Egalité des Genres afin d'optimiser le rendu des projets communs.